



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre les soussignés :

L'Organisme de formation Nom / Raison sociale : CHIC & BEAUTY STUDIO ACADEMIE

Adresse : 205 Route de Redoute 97 200 Fort de France

SIRET : 913 438 917 00027

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : (En cours de formation)

Représenté par : Ingrid BRUNO

Ci-après désigné « l'Organisme de formation »,

Et Le/La Stagiaire Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Ci-après désigné(e) « le/la Stagiaire », Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le/la Stagiaire suit la formation intitulée :

« Formation Pose d'ongles Gel Uv (niveau débutant) »

Cette formation vise l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à la réalisation d'une pose d'ongles simple, dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et de qualité du métier de prothésiste ongulair.

Article 2 - Nature et caractéristiques de la formation

La formation est organisée conformément aux articles L.6313-1 et suivants du Code du travail.

Nature de l'action : action de formation professionnelle Format : formation hybride (formation théorique à distance + stage pratique en présentiel) Public visé : débutant(e)s sans prérequis, personnes en reconversion professionnelle.



Article 3 – Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le/la Stagiaire sera capable de :

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en onglerie
- Identifier l'anatomie de l'ongle et les contre-indications
- Préparer l'ongle naturel
- Utiliser le matériel et les produits de base
- Réaliser une pose de gel simple et professionnelle
- Adopter une posture professionnelle adaptée à la relation cliente

Article 4 – Programme de la formation

Le programme détaillé de la formation est remis au/à la Stagiaire sous forme de livret stagiaire, annexé à la présente convention. La formation comprend : - Une partie théorique en ligne (environ 15 à 20 heures) - Un stage pratique intensif en présentiel de 2 jours (14 heures).

Article 5 – Organisation et durée Dates de la formation :

Lieu du stage pratique :

Date de la formation.....

Durée totale de la formation environ 29 à 34 heures.

Article 6 – Moyens pédagogiques et techniques

La formation s'appuie sur : - Une plateforme e-learning accessible 24h/24 - Des supports pédagogiques numériques - Des vidéos de démonstration - Du matériel professionnel mis à disposition lors du stage pratique - Un encadrement par une formatrice qualifiée



Article 7 – Modalités d’évaluation

Les acquis du/de la Stagiaire sont évalués par : – Un quiz d’évaluation théorique en ligne – Une évaluation pratique en présentiel à l’aide d’une grille d’évaluation
La validation des compétences conditionne la remise de l’attestation de formation.

Article 8 – Sanction de la formation

À l’issue de la formation et sous réserve de la validation des évaluations, il est remis au/à la Stagiaire : – Une attestation de formation – Le cas échéant, un certificat de compétences acquises

Article 9 – Conditions financières

Coût total de la formation : € TTC Modalités de règlement :
☐ Financement personnel ☐ Financement CPF ☐ Autre (à préciser).....

Les conditions de prise en charge et de règlement sont précisées dans les documents contractuels annexes.

Article 10 – Annulation, abandon et report

Toute annulation ou abandon de la formation est soumis(e) aux conditions précisées dans le règlement intérieur et les conditions générales de vente de l’Organisme de formation.

Article 11 – Règlement intérieur

Le/la Stagiaire s’engage à respecter le règlement intérieur de l’Organisme de formation, remis avant l’entrée en formation.

Article 12 – Protection des données personnelles

Les informations recueillies font l’objet d’un traitement destiné à la gestion administrative et pédagogique de la formation, conformément au RGPD.



Article 13 – Litiges

En cas de différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.

Fait à Le

Pour l'Organisme de formation

Le/La Stagiaire

Nom et signature :

Nom et signature :